2.1

Programme de formation à la catégorie B du permis de conduire

Le programme de formation au permis de conduire de la catégorie B découle du Référentiel Pour l'Education à une Mobilité Citoyenne : R.E.M.C (Arrêté du 13 mai 2013).

Le R.E.M.C a pour objectif général, d'amener tout usager de la route à la maitrise de compétences en terme de savoir-être, savoir faire et savoir devenir.

L'objectif de la formation à la catégorie B du permis de conduire est de « former des conducteurs sûrs et responsables pouvant partager la route en toute sécurité »

1) Préambule

Le permis B permet la conduite de :

- un véhicule dont le PTAC (poids total en charge) est inférieur ou égal à 3,5 tonnes, pouvant être affecté au transport des personnes ou des marchandises

- un véhicule pouvant comporter neuf places assises au plus (siège du conducteur compris).

Le permis B autorise à conduire le même véhicule avec une remorque :

- si le PTAC de la remorque est ≤ à 750 kg
- si le PTAC de la remorque + PTAC du véhicule tracteur est ≤ à 3,5 tonne

2) L'organisme de formation

Etablissement de formation : AUTO-ECOLE DRIVING S.E.K

Raison sociale : AUTO-ECOLE DRIVING S.E.K

Adresse : 24 Avenue de CEP 78300 POISSY

Adresse électronique : autoecoledrivingsek@orange.fr

Téléphone : 01 39 77 21 77

Siret : 819 377 409 00019

Agrément préfectoral : E 16 078 0025 0

Numéro de déclaration d'activité : 11 788 43 55 78

Code NAF : 8553Z

Gérant : Mme KEMENCE Sultan

3) Les pré-requis

- avoir minimum 16 ans
- Etre titulaire de l'ASSR 2 ou de l'ASR

4) Le public visé

Tout public

5) La durée de la formation

Boite manuelle : 20 heures (minimum légal obligatoire)

Boite automatique : 13 heures (minimum légal obligatoire)

6) Les objectifs de la formation

Une évaluation de départ est proposée afin d'estimer le nombre d'heures de formation théorique et pratique de l'élève.

A. Une formation théorique :

Objectif : connaître et comprendre l'ensemble des règles du code de la route et le comportement à adopter dans diverses situations de conduite.

La préparation à l'épreuve théorique générale (ETG) se fait par le biais de cours de code sur les thèmes suivants :

- dispositions légales en matière de circulation routière
- le conducteur
- la route
- les autres usagers de la route
- réglementation générale et divers
- précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule
- éléments mécaniques liés à la sécurité de la conduite

- équipements de sécurité des véhicules
- règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement

B. La formation pratique s'articule autour de quatre compétences comprenant des mises en situation pratique et de la théorie de la conduite, avec le programme suivant :

Objectif : être capable d'adopter une conduite sûre et responsable avec les autres usagers de la route.

Programme de formation détaillé

Compétences générales	Compétences
1. Maîtriser le véhicule dans un trafic faible ou nul *5 heures de formation prévue avec un enseignant de la conduite diplômé.*	- Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures - Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir - Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire - Démarrer et s'arrêter - Doser les accélérations et les freinages à diverses allures - Utiliser la boite de vitesses - Diriger la voiture en avant en ligne droite, en courbe en adaptant allure et trajectoire - Regarder autour de soi et avertir - Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité
2. Appréhender la route et circuler dans les conditions normales. *5 heures de formation prévue avec un enseignant de la conduite diplômé.*	- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte - Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation - Adapter l'allure aux situations - Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité - Tourner à droite et à gauche en agglomération - Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire - S'arrêter et stationner en épi, en bataille en créneau

3. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers *5 heures de formation prévue avec un enseignant de la conduite diplômé.*	- Evaluer et maintenir les distances de sécurité - Croiser, dépasser et être dépassé - Passer des virages et conduire en déclivité - Connaitre les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie - S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide - Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense - Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites - Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, les passages à niveau
4. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique *5 heures de formation prévue avec un enseignant de la conduite diplômé.*	- Suivre un itinéraire de manière autonome - Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie - Connaitre les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer - Connaitre les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir - Faire l'expérience des aides à la conduite des véhicules - Avoir des notions sur l'entretien le dépannage et les situations d'urgence - Pratiquer l'écoconduite

Programme de formation du brevet de sécurité routière correspondant à la catégorie AM de permis de conduire

1) Préambule

Le permis catégorie AM permet la conduite :

- d'un cyclomoteur d'une cylindrée inférieure ou égale à 50 cm3 et d'une vitesse maximale égale à 45km/h

2) L'organisme de formation

Etablissement de formation : AUTO-ÉCOLE DRIVING SEK

Raison sociale : AUTO-ÉCOLE DRIVING SEK

Adresse : 24 Avenue du CEP 78300 Poissy

Adresse électronique : autoecoledrivingsekk@orange.fr

Téléphone : 01 39 77 21 77

Siret : 819 377 409 00019

Agrément préfectoral : E 16 078 0025 0

Code NAF : 8553Z

Gérant : KEMENCE Sultan

3) Les pré-requis

- avoir minimum 14 ans
- Etre titulaire de l'ASSR de niveau 1 ou 2

4) Le public visé

Tous publics

5) La durée de la formation

- 8 heures
- La formation se déroule sur deux jours et ne peut excéder quatre heures par jour

6) Les objectifs de la formation AM

L'objectif de cette formation est de vous apprendre à maîtriser les règles générales de circulation et de sécurité routière, à partager l'espace routier en respectant votre sécurité et celle des autres et de vous sensibiliser aux risques.

Un questionnaire préalable à la formation est proposé à l'élève.

La formation est découpée en cinq séquences où alternent les échanges, la conduite sur piste, le Code de la route, la conduite en circulation et la sensibilisation aux risques.
Si vous êtes mineur, au moins l'un de vos parents ou votre représentant légal est présent lors de la dernière séquence de la formation (séquence 5)

Programme de formation détaillé	
SÉQUENCES	COMPÉTENCES
1. Séquence 1 : « Echanges sur les représentations individuelles autour de la conduite » **Durée : 30 min**	Expression et échanges sur le respect des règles. -Signalisation. -Règles de circulation. Expression et échanges sur des grandes thématiques de sécurité routière. -Vitesse. -Consommation d'alcool ou d'autres produits. -Utilisation de distracteurs. Echanges sur l'influence du comportement des autres usagers de la route sur son propre comportement de conducteur

2.Séquence 2 : « Formation à la conduite hors circulation » **Durée : 2 heures**	-Les équipements obligatoires pour la conduite d'un cyclomoteur : leurs rôles. -La connaissance des principaux organes du véhicule (cyclomoteur ou quadricycle). -Les contrôles indispensables du véhicule pour l'entretien et le maintien de la sécurité -La maîtrise technique du véhicule hors circulation. -Position de conduite (bras, dos, jambes, pieds et mains) — Réglage du, ou des, rétroviseur (s). -Pour le quadricycle : réglage du siège, du volant et des rétroviseurs. -Démarrage et arrêt du véhicule. -Pour les cyclomoteurs : maintien de l'équilibre et de la stabilité en ligne droite (exercices sans et avec passager). -Ralentissement, freinage et immobilisation du véhicule — Pour les cyclomoteurs, maintien de l'équilibre et de la stabilité. -Tourner à droite et à gauche, réalisation de virages et de demi-tours (importance du regard). Pour les cyclomoteurs, exercices sans et avec passager. Maintien de la stabilité. -Manœuvres de freinage et d'évitement.
3.Séquence 3 : « Apports théoriques : Code de la route » **Durée : 30 min**	-La signalisation verticale et horizontale : connaître la signalisation et comprendre son rôle. -Les règles de circulation : connaître les principales règles et comprendre leur rôle. -Positionnement du véhicule sur la chaussée en ligne droite, virage et changement de direction. -Franchissement d'intersections et régime de priorité

4. Séquence 4 : « Formation à la conduite sur les voies ouvertes à la circulation publique » **Durée minimale : 4 heures**	-Démarrer le cyclomoteur ou le quadricycle léger à moteur qu'il soit déjà ou non dans la circulation. -S'insérer en sécurité dans la circulation. -Prendre en compte la vitesse des autres véhicules et s'assurer d'être bien vu -Ralentir et immobiliser le cyclomoteur ou le quadricycle léger à moteur qu'il soit déjà ou non dans la circulation ou pour la quitter. -Freinage et, pour le cyclomoteur, maintien de la stabilité. -Arrêt et départ en circulation (feux, stop). -Ralentir pour quitter la circulation et s'arrêter -S'arrêter et stationner avec un cyclomoteur ou avec un quadricycle léger à moteur. -Précautions à prendre avant de s'arrêter ou de stationner. -Précautions à prendre pour s'insérer dans la circulation à la suite d'un arrêt ou d'un stationnement. -Pour les quadricycles : stationner en bataille, en épi et en créneau. -Rechercher les indices utiles : signalisation, clignotants, trajectoire, regard des autres usagers -Adapter l'allure en fonction de ses capacités, des possibilités du véhicule, de la signalisation, de la réglementation et des situations rencontrées (autres usagers, configuration des lieux, visibilité) -Apprécier et maintenir les distances de sécurité latérales et longitudinales en toutes circonstances. -Négocier un virage. -Adopter une trajectoire sécurisée -Choisir la position sur la chaussée. -En ligne droite, en virage, en situation de croisement ou de dépassement. -En tenant compte de la signalisation verticale et horizontale (marquages au sol, voies réservées). -En intégrant les particularités des autres véhicules, notamment les véhicules lourds (gabarit, angles morts). Changer de direction. -Observer et analyser l'environnement. -Avertir de son intention. -Se placer. Tenir compte des particularités des autres véhicules, notamment les véhicules lourds (gabarit, angles morts). -Adapter sa vitesse. -Respecter les règles de priorité. -Dégager une intersection. -Franchir les différents types d'intersections. -Détecter et identifier le type d'intersection. -Evaluer la visibilité. -Adapter sa vitesse. -Respecter les règles relatives aux ordres de passage. -S'arrêter, le cas échéant, et repartir.

5. Séquence 5 : « Sensibilisation aux risques » **Durée minimale : 1 heure**	-Les risques spécifiques à la conduite des cyclomoteurs et des quadricycles légers à moteur et les cas d'accidents les plus caractéristiques impliquant ces véhicules. -Les conséquences d'un défaut d'entretien du véhicule sur la sécurité et l'environnement (pollution atmosphérique et pollution sonore). -Les risques dus au débridage : rappel de la réglementation et conséquences sur la sécurité et l'environnement (pollution atmosphérique et pollution sonore). -Les produits psychoactifs et la conduite : statistiques, consommation, effets. -La vitesse et ses conséquences sur la conduite : équilibre, adhérence, force centrifuge, freinage -La prise en compte des autres usagers vulnérables : piétons, cyclistes, motocyclistes. -L'influence et la pression des pairs sur le comportement du futur conducteur. Observations et conseils de l'enseignant de la conduite et de la sécurité routière (à l'attention de l'élève et de l'un au moins de ses parents ou de son représentant légal, s'il est mineur)

7) Attestation de suivi de la formation pratique du brevet de sécurité routière correspondant à la catégorie AM du permis de conduire

A l'issue de la séquence 5 :

L'enseignant de la conduite et de la sécurité routière délivre à l'élève l'attestation de suivi de la formation, renseignées et signées, en présence du ou des parents de l'élève mineur ou de son représentant légal.

Programme de formation de la Passerelle B78 Vers B

1) Préambule

La passerelle B78 vers B permet :

- Aux titulaires d'un permis B limité aux véhicules automatiques de lever cette restriction et de conduire une voiture à boîte manuelle.

2) L'organisme de formation

Etablissement de formation : AUTO-ÉCOLE DRIVING SEK

Raison sociale : AUTO-ÉCOLE DRIVING SEK

Adresse : 24 Avenue du CEP 78300 Poissy

Adresse électronique : autoecoledrivingsekk@orange.fr

Téléphone : 01 39 77 21 77

Siret : 819 377 409 00019

Agrément préfectoral : E 16 078 0025 0

Code NAF : 8553Z

Gérant : KEMENCE Sultan

3) Les pré-requis

- Détenir un permis de conduire de catégorie B avec la restriction B78 (boîte automatique).

4) Le public visé

Conducteur titulaire du permis B avec restriction B78, souhaitant conduire un véhicule à boîte manuelle.

5) La durée de la formation

- 7 heures

6) Les objectifs de la formation B78 Vers B

À l'issue de la formation, le stagiaire pourra conduire en toute autonomie et en sécurité un véhicule de catégorie B équipé d'une boîte de vitesses manuelle.

Programme de formation détaillé	
SÉQUENCES	COMPÉTENCES
1. Séquence : « Conduite en trafic nul ou faible – 2 heures » **Durée : 2 Heures**	Cette première séquence permet aux stagiaires d'acquérir les bases essentielles de la conduite avec une boîte de vitesses manuelle dans un environnement sans circulation ou avec un trafic très limité. L'objectif est de comprendre le point de patinage de l'embrayage, de savoir l'utiliser efficacement et d'assurer sa mise en œuvre en toute fluidité. Les stagiaires apprendront également à réaliser un démarrage en côte en toute sécurité, une compétence clé pour une conduite maîtrisée et sereine en toutes situations.
2. Séquence : « Conduite en conditions variées, simples et complexes – 5 heures » **Durée : 5 heures**	Cette seconde séquence permet aux stagiaires de mettre en pratique leurs acquis dans des environnements de circulation plus diversifiés. L'objectif est de maîtriser l'utilisation de la boîte de vitesses manuelle de manière fluide et sécurisée, en s'adaptant aux différentes conditions de circulation. Les stagiaires apprendront à adopter les techniques de l'éco-conduite pour une conduite plus souple et économique, tout en développant leur capacité à adapter leur allure et leur trajectoire en fonction de l'environnement et des contraintes de circulation.

7) Attestation de suivi de formation

A l'issue de la séquence 2 :

L'enseignant de la conduite et de la sécurité routière délivre au stagiaire l'attestation de suivi de la formation, renseignées et signées.